Torture et barbarie à Grenoble, 3 adolescentes mises en examen

14/02/2010 à 15h29

Addendum vidéo (14/02/2010) :

Grenoble – un homme agressé par 3 adolescentes *sélectionné dans* *Actualité* *et* *Reportage / Docu / ITW*

Trois adolescentes de 14, 15 et 17 ans ont été mises en examen vendredi soir à Grenoble pour actes de tortures et de barbarie, séquestration avec violence et extorsion de fonds, après avoir séquestré, volé et frappé un voisin quinquagénaire, a-t-on appris samedi de source judiciaire.

Placées en détention provisoire, les trois mineures encourent la réclusion criminelle à perpétuité.
Elles sont soupçonnées d'avoir retenu l'homme, "faible psychologiquement", à son domicile à La Tronche, près de Grenoble, où elles lui auraient infligé plusieurs sévices dans la nuit de mardi à mercredi.
Lundi, une adolescente de 15 ans s'était présentée en compagnie d'un ami au domicile du voisin, âgé de 55 ans, qui vit seul. Sous la menace d'un chantage, les deux jeunes gens lui avaient extorqué 1.000 euros. Le soir suivant, la jeune fille, accompagnée de deux autres adolescentes de 14 et 17 ans, est retournée au domicile de la victime. L'homme ligoté, humilié, brûlé, frappé à coups de marteau et de couteau, a révélé son code de carte bancaire aux adolescentes qui en ont fait usage à 14 reprises.
Le quinquagénaire est arrivé à se libérer de ses liens mercredi matin, et s'est réfugié chez un voisin qui a prévenu la police. Les policiers ont arrêté les jeunes filles le jour même lors d'une interpellation mouvementée dans le centre-

ville de Grenoble. Lors de leur garde à vue, les trois adolescentes ont reconnu les faits, sans donner d'explication sur les raisons de leurs gestes. L'une d'elles a indiqué qu'elle connaissait la victime, car c'était un voisin, et qu'elle avait appris qu'il avait perçu un héritage.
source : Ouest France